

La Nation

Journal vaudois

JAA. 1000 Lausanne 1

Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-
Apprentis, étudiants: Fr. 33.-



† Jean-Jacques Rapin

Homme de passion et d'action, homme de commandement et de service, Jean-Jacques Rapin a montré tout au long de sa vie ce qu'on peut obtenir du Vaudois quand on lui donne à la fois le sentiment de sa propre valeur, une définition claire de sa tâche et une discipline qui le sorte de son vague à l'âme.

Cette discipline, il se l'imposait à lui-même. Récemment encore, notre rédacteur en chef l'appelle un dimanche soir pour lui demander un article: «Le délai pour la prochaine *Nation* est demain, mais prenez votre temps et attendez la suivante...» Réponse: «Ce sont des choses qui n'attendent pas. Comme je dois partir demain, je l'écrirai cette nuit.»

Jean-Jacques Rapin voyait dans chacun de ses interlocuteurs l'acteur indispensable de l'une ou l'autre grande œuvre, musicale, éditoriale, politique. Sa tâche à lui, chef d'orchestre, chef d'état-major, n'était que de transmettre des ordres venant de plus haut, faisant bien comprendre, l'index en avant¹, que celui qui les recevait était le seul à pouvoir les exécuter.

Si la personne était à la hauteur de son rôle, il se fendait d'un compliment vigoureux – il avait la main aussi lourde dans l'éloge que dans le blâme –, lequel laissait toutefois entendre que la tâche était loin d'être finie. On éprouvait alors le sentiment du grognard dont, en bon général, il pinçait l'oreille juste avant le prochain assaut.

Heureux celui, écrivain, compositeur, interprète, journaliste, étudiant étranger sans le sou, en qui Jean-Jacques Rapin discernait une personne à encourager, une carrière à soutenir, un ouvrage à éditer! Il déclenchait instantanément un feu roulant de sollicitations comminatoires auprès des innombrables associations, institutions, fondations ou simples particuliers qu'il connaissait.

Comme tout vrai chef militaire, il se souciait beaucoup d'être juste et peu d'être aimé. Une de ses anciennes élèves de l'Ecole normale déclarait: «Je ne l'aimais pas beaucoup, il me faisait un peu peur, mais j'en garde un très bon souvenir.» Elle ajoutait: «Il a toujours réussi à pousser chacun de ses élèves au maximum de ses capacités.» Que demander de plus à un enseignant?

A la fin de leur dernière heure de classe, il leur confessa toutefois ne jamais se rendre aux cours sans quelque crainte. Même lui n'était donc pas tout à fait d'un seul tenant. Quelques proches ont d'ailleurs eu l'occasion de voir derrière le blindage. Un de ses collègues du Conservatoire me parlait même avec chaleur de sa grande compréhension pour les personnes en situation difficile.

Son absence extraordinaire de doute arrachait souvent des petits sourires su-

périeurs aux moralistes fatigués pour qui la culture culmine dans un scepticisme distingué et qui voient une marque d'orgueil dans toute certitude. Mais sa culture à lui culminait dans ses rencontres flamboyantes avec les personnes et les œuvres. Et ses certitudes, expression d'une confiance sans arrière-pensée, n'enfermaient pas, elles désignaient l'évidence du sommet, et au-delà du sommet.

Avec Etienne Bettens et Jacques Pasche, deux autres acteurs majeurs de la vie musicale vaudoise, il décida de faire interpréter la cantate de Bach *Erschallet ihr Lieder* par un chœur et un orchestre composés d'élèves et de maîtres du Collège de Béthusy, renforcés par quelques professionnels. Pour être honnête, je me rappelle surtout, de cette lointaine épopée, les rugissements pédagogiques de Bettens, qui nous faisaient apparaître Rapin comme un modéré et le directeur Michaud comme un mou. J'ai aussi le souvenir très confus d'un trompettiste professionnel que Rapin avait viré pour insuffisance dans les notes hautes et qu'on avait dû remplacer d'urgence par un meilleur. Il tira de cette aventure une apostrophe inusitée à l'adresse de ceux qui chantaient faux: «Ne faites pas les trompettistes!»

Refondant le Conservatoire, il exigea un nombre extravagant de Steinway, jugeant que les futurs musiciens devaient se trouver dans un bain de beauté dès le début de leur carrière. L'argument convainquit les uns, le ton militaire fit taire les autres et, lors du vote positif du Grand Conseil, les trompettes qu'il avait fait, paraît-il, dissimuler dans les rangs saluèrent avec éclat une décision qui était à l'honneur de tout le pays.

En 1982, il demanda un rendez-vous à Philippe Hubler, alors directeur du Centre Patronal: «J'organise un concert à la mémoire de Marcel Regamey. J'ai besoin de telle somme.» Inutile de préciser qu'il ne demandait aucun cachet pour lui-même. Hubler, autre dur à cuire, répondit immédiatement: «D'accord!» La chose ainsi réglée en deux minutes, on parla d'autre chose.

Le concert fut donné le 27 février 1983 en l'église Saint-Etienne de Moudon. Après l'Aria extrait de la suite d'orchestre en ré de Bach, il donna, de Mozart, le concerto pour clarinette et le Requiem. De l'avis général, les interprétations furent à son image, aussi rigoureuses que passionnées. Après le concert, il m'apparut comme son propre fantôme. Pâle, les yeux dans le vague, il balbutiait quelques réponses imprécises aux compliments unanimes. Il était monté au sommet, et au-delà, et il flottait encore entre les deux mondes.

Dix ans après sa rupture avec Bertil Galland, Marcel Regamey, à l'approche

de la mort, désirait renouer, mais éprouvait, à relancer l'ancien ami, toutes sortes de scrupules de délicatesse. Rapin ne les eut pas. Sachant que l'amitié constitue le fond de la vie d'un pays, il trancha cavalièrement dans le vif, à raison, et mit en place la retrouvaille.

Le dernier contact que j'eus avec lui fut pour parler d'une tâche dont il avait jugé – bien entendu – que j'étais le seul à pouvoir l'accomplir. La voix était caerveuse, mais la volonté était intacte, et l'esprit serein.

On devrait penser que Jean-Jacques Rapin, visionnaire porté par une espérance qui le dépassait, se trouve aujourd'hui comblé. En même temps, on ne peut s'empêcher de se dire qu'il a déjà repris du service, commençant par faire rectifier la tenue aux chérubins et aux séraphins, qui, sous prétexte d'éternité,

avaient pris l'habitude d'arriver en retard aux répétitions. Peut-être a-t-il déjà programmé, à l'attention particulière de son cher Vauban, un autre homme de franc-parler, de courage et de souci du bien commun, une exécution somptueuse de la cantate BWV 80 de Bach, *C'est un rempart que notre Dieu*.

Il faut même imaginer, affrontant le risque de l'irritation divine, à l'image d'Abraham marchandant à la baisse le salut de deux villes condamnées, Jean-Jacques Rapin en train d'intercéder à temps et à contretemps auprès du Père éternel en faveur de tous ceux qu'il a quittés, après les avoir inlassablement poussés à faire plus, et mieux.

Olivier Delacrétaiz

¹ Voir l'article de Philippe Barraud, www.commentaires.com/suisse/jean-jacques-rapin-un-grand-vaudois.

Champ de recherche «dépenses inutiles»

Lu dans la presse – Le système helvétique de formation professionnelle est excellent et envié à l'étranger, mais (il y a toujours un «mais» quand la presse dit du bien de la Suisse) il reste excessivement sexiste puisque «de nombreux métiers sont dits masculins ou féminins, freinant la mixité de ceux-ci». Ces reproches sont formulés par une certaine Dr Nadia Lamamra, responsable de champ de recherche «Processus d'intégration et d'exclusion» à l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP). On comprend que c'est cet institut qui, après avoir une ixième fois constaté scientifiquement que le monde refusait de se plier aux injonctions de la classe intellectuelle

et continuait de fonctionner comme il avait toujours fonctionné, a sollicité la presse pour évoquer cette grave question au cœur de l'été.

Une autre dame «docteur» de cet institut ajoute que les campagnes de promotion menées par les milieux professionnels ne s'appuient pas sur une «bonne» motivation: ces campagnes sont en effet souvent motivées par une pénurie de personnel, et non par une volonté «pure» de promouvoir la mixité.

Voilà une piste de réflexion pour les parlementaires fédéraux qui, après les élections de cet automne, se remettront peut-être à traquer les dépenses inutiles de la Confédération.

P.-G. B.



Hélie et Richie

Le héros et le petit marquis

Hélie Denoix de Saint Marc naît en 1922, dans une famille de la noblesse de robe bordelaise. Son père est avocat, maurrassien, ancien combattant de la Grande Guerre où les Saint Marc ont payé un lourd tribut: Hélie a perdu six de ses oncles au front, six frères... De nature contemplative, il apprend et exerce certaines vertus qui le maintiendront en vie: la haine du mensonge, le refus de baisser la tête, le sens de l'honneur, la fidélité aux amis... et aux subordonnés.

En 1940, la défaite de la France l'humilie. Il franchit la ligne de démarcation comme par jeu. Un colonel l'incorpore en 1941 à un réseau de résistants lié à l'Angleterre. Peu enclin à combattre dans la clandestinité, il cherche à rejoindre une véritable armée. Livré aux Allemands par un passeur, il est déporté à Buchenwald. Son monde s'écroule, ses préjugés s'évanouissent. Il comprend vite que chaque classe, chaque nation, chaque parti comporte ses crapules et ses honnêtes gens. Il se lie pour toujours à des personnes issues de milieux fort simples qui lui sauvent la vie, notamment à un mineur letton, un géant blond, qui effectue des travaux de forage à sa place et vole du pain pour lui. A la libération du camp en 1945, il pèse 42 kilos et ne se souvient plus de son nom.

Une fois rétabli, il rentre à Bordeaux où les résistants de la dernière heure paradent. Il ne supporte pas les combines et les règlements de compte. Il s'engage dans la Légion étrangère. On l'envoie à trois reprises en Indochine où il sert comme officier. Il se prend de passion pour le Vietnam et l'ethnie minoritaire Tho en révolte contre les communistes. Sa compagnie est renforcée par des partisans vietnamiens dont les familles seront abandonnées à la vengeance vietminh, dans l'indifférence générale. Saint Marc en est mortifié.

Incorporé au 1^{er} Régiment étranger de parachutistes, il se retrouve en Algérie. Il s'y marie. Il participe aux combats contre les fellaghas. Nullement raciste, Saint Marc n'a rien d'un fanatique de l'Algérie française. Comme Camus, il croit que Musulmans et Français peuvent vivre en bonne harmonie sur la même terre, à condition que soient entreprises des réformes politiques visant à l'égalité, ainsi que des négociations avec les partisans du FLN combattant dans le pays même, et non avec les idéologues partis pour Tunis. Son optimisme est justifié par le fait que l'armée française est victorieuse sur le terrain et qu'il est possible de négocier en position de force. Peu à peu, il se rend compte que les politiques jouent un double jeu et que de Gaulle veut en fait abandonner l'Algérie. Il craint par dessus tout qu'un sort funeste ne soit réservé aux Algériens fidèles à la France. Convaincu par les arguments du général Challe, il se joint au putsch de 1961 avec son régiment qu'il commande par intérim. Le coup d'Etat échoue au bout de quatre jours. Saint Marc se rend

aux autorités, Challe aussi, car ils veulent porter toute la responsabilité du soulèvement. Au terme d'un procès inique (l'un des juges, le général Maurice Ingold, pourtant gaulliste fervent, démissionnera en signe de protestation contre le verdict...), il est condamné à dix ans de réclusion. A la prison de Tulle, sa résistance morale est mise à l'épreuve, encore plus qu'à Buchenwald. Sa hantise est devenue réalité: 100'000 harkis n'ayant pu fuir vers la métropole ont été massacrés. Il est gracié en 1966. Il peine à trouver du travail tant son aptitude à «se vendre» sur le marché est limitée. Il a une femme et quatre filles à nourrir. Plus tard, son corps fatigué le lâche, il a des crises d'asthme et ses os se décalcifient. Il se soigne et au bout d'un combat de dix ans, il recouvre la santé.

La fin de sa vie est calme et contemplative. En 1978, il a été réhabilité par Giscard. En 1982, Mitterrand lui restitue ses décorations et le réintègre dans ses droits. Sous l'impulsion d'un de ses petits-neveux, il écrit plusieurs ouvrages, dont *les Champs de braises*, ses mémoires.

En 2011, Nicolas Sarkozy le fait grand-croix de la Légion d'honneur.

Hélie de Saint Marc meurt en 2013, à l'âge de 91 ans.

Hélie a passé une grande partie de sa vie à souffrir, mais, selon ses propres termes, «il n'a pas été malheureux, bien au contraire».

* * *

Richard Descoings voit le jour à Paris en juin 1958. Ses parents, tous deux médecins, originaires selon la notice Wikipédia du (sic) Vaud en Suisse, l'inscrivent dans les meilleurs lycées. Il étudie à Sciences Po, puis entre à l'ENA en 1983, à la troisième tentative. Il accomplit le parcours des «élites» de la République. En 1985, sorti 10^e de sa promotion, négligeant la Cour des comptes et l'Inspection des finances, il choisit le Conseil d'Etat, car on y a beaucoup de temps libre... Richard a bien besoin de loisirs parce qu'il mène une double vie. Homosexuel, il est conseiller d'Etat le jour et fêtard la nuit. Sexe, drogue et champagne agrémentent ses escapades nocturnes. Au Conseil d'Etat existe une petite coterie homosexuelle (le «conseil des tatas») dont les membres s'épaulent en secret. C'est le temps du SIDA et Richard intègre l'organisation de défense des malades, AIDES, où il apprend à débattre devant une assemblée, à chercher des soutiens et à organiser des actions spectaculaires. Il devient le compagnon de Guillaume Pepy, futur patron de la SNCF.

En 1987, Richard, qui peine à aligner trois mots en anglais et fait des fautes d'orthographe, est nommé maître de conférence à Sciences Po. Il ne peut s'enorgueillir de titres académiques et de publications, mais il «a étoffé», selon l'expression consacrée,

son «carnet d'adresses» et ses «réseaux». Il est admis au «Siècle» (...) «ce club où les élites se cooptent et soignent leurs carrières en discutant de la marche du monde autour d'un dîner». Guillaume Pepy et Richard tiennent salon et «se font naturellement la courte échelle pour grimper les échelons du pouvoir». En même temps, Richard se détruit dans des «orgies de plaisirs, de champagne et de drogues [...], sa vie nocturne menace de déborder sur l'autre». Sentant l'alcool, il a l'ivresse triste, il devient colérique et injuste.

En 1996, alors que le directeur de Sciences Po, Alain Lancelot, se cherche un successeur, Richard est choisi malgré ses frasques. Lancelot déclare: «On se moque que Descoings soit de gauche, non universitaire et pédé. C'est ce qu'il faut à Sciences Po!» Agé d'à peine 38 ans, Richard mène sa barque en mêlant séduction et autoritarisme. Roi des manœuvres de coulisses, il sait trouver des financements et s'attacher les gens par un système de faveurs. Son objectif est de préparer les élites françaises à entrer dans le jeu de la mondialisation. Les grandes universités américaines lui servent de modèle. La scolarité passe de trois à cinq ans, dont une année de séjour à l'étranger. Cherchant à renouveler le personnel républicain, il recrute des «jeunes de banlieue» grâce à un système de discrimination positive à l'américaine. Richard autorise le redoublement de l'année préparatoire. Il supprime l'examen de culture générale qui défavorise les banlieusards au profit d'une «revue de presse» qui démontre une certaine capacité «à lire les journaux, à s'ouvrir au monde, à organiser sa pensée». Par cet effort de «démocratisation», que quelques «conservateurs» lui reprochent, Richard, désormais surnommé «Richie», se profile en «rockstar». Il est actif sur Facebook où il a 4000 amis, surtout des étudiants qu'il conseille ou qu'il drague.

En 2004, alors que son homosexualité n'est un secret pour personne, il épouse Nadia Marik, proche du RPR, qui partagera avec son mari le pouvoir sur Sciences Po. Un professeur de l'école annonce: «Descoings est un satrape, ça finira mal!» Richie, «libéral-libertaire» par excellence, «hait les idées de Le Pen», bien entendu. Certains francs-maçons le soutiennent, de même que Sarkozy et... DSK, star de Sciences Po où il donne un cours très fréquenté. Sous la présidence de Richie, on dit que le niveau des étudiants s'élève, mais il oblige les professeurs à relever les notes des étudiants étrangers dans les épreuves qui portent sur l'histoire de France. Selon lui, «l'étude du passé est une passion de croulants». Les professeurs sont invités à donner une partie de leurs cours en anglais; un écrivain est chargé de donner des cours de lecture et d'écriture (fran-

çaises) aux étudiants de première année.

En 2011, la satrapie menace de s'effondrer. Un audit exigé par les syndicats révèle «une dégradation des conditions de travail, du stress, un manque de considération et une instabilité permanente». DSK tombe, Richie s'inquiète du «puritanisme ambiant». La Cour des comptes se penche sur Sciences Po. On constate que la rémunération de Richie a passé sans contrôle de 315'000 à 537'000 euros en cinq ans. Les journalistes de *Mediapart* s'intéressent au dossier. Richie, bipolaire, suivi par un psychanalyste et des «coaches», alterne crises d'exaltation et phases de dépression: «Il était à la mode, il est devenu bling-bling.»

En avril 2012, Richard Descoings est retrouvé mort dans une chambre d'hôtel de New York où il a passé une nuit alcoolisée avec deux *escort boys*. Selon la version officielle, de minuscules fissures dans le cœur ont entraîné son décès.

* * *

Et alors quoi? Hélie héros, Richie salaud? Ce n'est pas si simple. Le premier nommé n'a jamais souhaité qu'on le tienne pour un exemple d'héroïsme. Pour être fidèle à lui-même et à l'éducation reçue, il a fait ce qu'il estimait être juste. Quant à Richie, il appartient à l'espèce d'irresponsables que, sous l'Ancien Régime, on appelait les «petits marquis»: du brio, des plaisirs, de l'esbroufe, peu de réalisations durables, une fin de vie pathétique, le vide.

Ces deux parcours, parallèles durant 54 ans, nous enseignent la relativité de la notion d'«élite». Saint Marc a agi dans l'obscurité, il n'a jamais frayé avec les puissants. Richie le flamboyant, au contraire, n'est jamais sorti des cercles du pouvoir. Lequel des deux aurions-nous suivi? Hélie sans doute, qui explora l'existence dans tous ses recoins, sombres ou lumineux, marcha plus droit et fut plus heureux que Richie.

Jacques Perrin

Les citations à propos de Richard Descoings proviennent du livre de Raphaëlle Bacqué, journaliste au *Monde*: *Richie*, Grasset, 2015. Mentionnons aussi les ouvrages magnifiques d'Hélie de Saint Marc: *Les Champs de braises*, Perrin, 1995; *les Sentinelles du soir*, Les Arènes, 1999. Avec August von Kageneck: *Notre Histoire 1922-1945*, Les Arènes, 2002.

La Nation

Rédaction

Jean-Blaise Rochat / Cédric Cossy
CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)

Fax 021 312 67 14

courrier@ligue-vaudoise.ch

www.ligue-vaudoise.ch

IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges

Entendre l'appel vibrant de la patrie

Le 25 juillet 1940, le général Henri Guisan réunissait sur la prairie du Grütli l'ensemble des officiers exerçant un commandement dans les troupes mobilisées pour les rassurer et leur donner la volonté et la confiance dans le succès de leur mission. Le 25 juillet de cette année, la Société suisse des officiers, avec l'appui du Canton de Vaud, a commémoré les 75 ans du Rapport du Grütli sur cette même prairie. En présence de représentants de la politique fédérale, du conseiller fédéral Ueli Maurer, du chef de l'armée et, comme en 1940, des officiers commandants des corps de troupes, les intervenants ont appelé, en pleine tourmente politique et financière quant à l'avenir du développement de l'armée (DEVA), à éclaircir les perspectives en matière de sécurité et à donner à l'armée les moyens de remplir son rôle constitutionnel pour faire face aux défis sécuritaires. La Société suisse des officiers a honoré trois jeunes officiers des trois régions linguistiques, dont le sous-signé, en leur proposant de faire partager leur vision du service militaire.

Entendre l'appel vibrant de la patrie! Voici les mots que, il y a septante ans, le Général utilisait pour justifier de se retrouver sur cette mythique prairie du Grütli. L'appel vibrant de la patrie devait être tissé en faisceau pour être retransmis

aux commandants de l'armée puis à la population tout entière.

La Société suisse des officiers m'offre l'immense honneur de tenir aujourd'hui le discours du jeune. Je lui en suis profondément reconnaissant. A moi donc, à mon tour et avec mon regard de jeune citoyen vaudois, de Confédéré-soldat, de réécouter cet appel vibrant qui monte de la prairie. Envolée lyrique mise à part: que peut – plutôt que doit – dire un jeune suisse de vingt-cinq ans, fraîchement promu officier, à ses contemporains? L'exercice n'est guère aisé. La chose militaire est l'école de la modestie. Si l'armée de milice suisse n'est pas la Grande muette, le propos patriotique, même très peu politique, est toujours délicat à manier. Alors par peur, on s'enferme souvent dans des propos convenus, mêlant, je cite « regards confiants vers l'avenir » et autres « défis générationnels à affronter », le tout dans une argutie banale et souvent insipide.

Le 25 juillet 1940, le Général est sorti des sentiers battus. Vous m'excuserez de tenter modestement de suivre son exemple et d'oser quelques affirmations. Que l'armée suisse soit en danger aujourd'hui, personne ne le nie. A nous donc de partir au combat pour défendre notre deuxième métier, celui de citoyen-soldat. Si nous ne le faisons pas, autant décharger notre prochain ordre de marche et le

renvoyer à notre commandant en petits confettis.

Nous nous devons donc de défendre une vision du service à la communauté. Au même titre que nous sommes d'une famille, d'un groupe d'amis d'un canton, nous sommes de loyaux Confédérés. Cet uniforme dont nous partageons la tenue en est la preuve visible. Car en servant sous le même drapeau, nous commençons par rendre ce que la Suisse nous a donné. Elle nous a donné la sécurité et la prospérité pendant de nombreuses générations. Il peut paraître superflu d'affirmer que l'armée garantit notre liberté. Septante ans de paix nous ont fait oublier ce que peut être le chaos. Et l'actualité que je vois quotidiennement aux informations me rappelle que la paix est une situation en fait extraordinaire. Avouons que nous sommes un peu endormis.

Et c'est un jeune officier préoccupé qui s'adresse à vous. Pas par l'avenir, certes incertain de l'Europe que nous connaissons aujourd'hui. Mais par le moral de ses camarades. En 1940, Henri Guisan avait avant tout cette préoccupation à l'esprit. Le message du Grütli devait redonner courage à une population, et surtout aux cadres de notre armée. Peut-être est-ce un message similaire qu'il faut rappeler aux jeunes Suisses et leur remémorer le sens de la communauté. Et Dieu sait que nous avons de la chance. La Suisse n'est pas l'un de ces pays européens, où les horizons de la jeunesse sont bouchés. Car il n'est pas trop tard pour redresser la barre. Oui, l'ar-

mée a encore un sens, oui, le service militaire est plus que jamais d'actualité.

Il ne fait aucun doute qu'un débat sur la forme de l'obligation de servir se profile dans les prochaines années. Il ne faudra alors pas oublier que ce que protège l'armée en dernier ressort – lorsque plus rien d'autre n'est possible – est cette sécurité, cette prospérité de la communauté. Le vote du 22 septembre 2013 a réaffirmé cette primauté du service militaire sur toute autre forme de service.

Le soldat que le chef de section a le privilège de fréquenter au quotidien connaît son métier et il le fait avec plaisir, je peux vous l'affirmer. Mais il faut pour cela lui en donner les moyens. Je ne reviendrai pas sur les problèmes d'équipements et de financement qui ne permettent pas toujours d'assurer une instruction crédible à des gens qui, on ne le rappellera jamais assez, remplissent une obligation constitutionnelle. Tout cela n'est pas sans responsabilité pour nous. La vocation d'un jeune officier, telle que je la perçois, est de rappeler les valeurs que nous fêtons aujourd'hui, qu'il soit en uniforme auprès de la troupe ou lorsqu'il est à l'université ou au travail. La finalité de l'armée n'est pas de nous offrir un réseau professionnel ou de nous donner des vacances un mois par année. Face à ce lac ancestral, ce soleil rayonnant, rappelons-nous ce que nous faisons, et pourquoi nous le faisons.

Vive l'armée suisse, vive la Confédération. Vive le Général!

Edouard Hediger

Le général Guisan et le rapport du Grütli

Le 18 juin 1940 au soir, à la frontière de La Cure, un officier allemand entre en conversation avec deux homologues suisses. Les propos, tenus de part et d'autre de la frontière, sont courtois et marquent surtout une curiosité réciproque. Un incident survient lorsqu'un jeune soldat du Reich, ivre de ses conquêtes, avance un pied sur le sol helvétique en proclamant: «Das neunte Land!»

La défaite éclair de l'armée française effare tout le monde. Même Hitler est éberlué par la rapidité de ses troupes: lorsque Guderian annonce qu'il est à Pontarlier, le Führer, penché sur ses cartes d'état-major, croit qu'il est à Pontailier-sur-Saône. Le général doit confirmer qu'il est bien à Pontarlier dans le Doubs, à quelques encablures de la frontière helvétique.

Désormais la Suisse est encerclée par les forces de l'Axe. Cette situation soudaine n'a pas manqué de créer un vent de panique, tant dans la population civile qu'au sein des troupes mobilisées. Le discours maladroit du président de la Confédération Pilet-Golaz, prononcé juste après la signature de l'armistice de Compiègne, plombe encore l'atmosphère.

C'est dans ce contexte militaire et politique tendu que le général Guisan a une inspiration de génie: réunir dans un lieu hautement symbolique l'ensemble des officiers supérieurs pour leur tenir un discours bref, strictement militaire, qui leur donne des objectifs précis. La stratégie a changé et la défense des frontières a cédé le pas à la création du Réduit national, qui consiste à concentrer les forces militaires dans l'espace le plus aisé à défendre, les Alpes, afin de renforcer l'effet dissuasif de notre résistance en gardant la maîtrise des voies de communication, et en promet-

tant leur destruction en cas d'invasion. Cette fermeté a redonné courage à toute la population.

Pour le 75^e anniversaire de cette réunion légendaire, Jean-Jacques Langendorf a rédigé un ouvrage remarquable – disponible dans trois des langues nationales (français, allemand, italien). D'abord, c'est un très beau livre, de ceux qu'on a plaisir à tenir en mains, avec sa présentation soignée, sa documentation abondante. Ensuite l'auteur situe l'événement dans son contexte historique fédéral et international, remontant jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Le style alerte et précis de Langendorf conduit le lecteur à réviser agréablement une bonne partie de l'histoire suisse du premier demi-siècle. Sorti de ces pages, on est renforcé dans l'idée que les autorités fédérales de l'époque, Minger, Etter, Pilet-Golaz, et le Général bien sûr, ont été à la hauteur de leur mandat et ont contribué activement à nous épargner de nous mêler aux folies de nos voisins.

L'ouvrage est épaulé par une exposition au château de Morges. Les documents et les objets présentés le complètent de manière tangible, dans le même ordre que la table des matières. Compter une bonne heure pour la visite de ce secteur du musée militaire.

Références :

Jean-Jacques Langendorf, *Le Général Guisan et le Rapport du Grütli*, Gollion, éditions Infolio, 2015, 224 p., 39.90 CHF

Exposition *Volonté et Confiance*, jusqu'au 29 novembre, au château de Morges. Horaires sur le site www.chateau-morges.ch

Jean-Blaise Rochat

Une trahison au festival d'Aix-en-Provence

«D'abord décapités, puis pendus, puis empalés sur des pieux brûlants, puis voués au bûcher...»

Vous croyez lire un courriel menaçant de quelque djihadiste, non? Pourtant ce n'est que la seconde partie d'un grand air d'Osmin, l'exécuteur des basses œuvres de Selim Bassa, au premier acte de *L'Enlèvement au sérail*, de Mozart, air magnifique qui fait valoir la basse profonde de l'artiste, et dans lequel il brandit ainsi de terribles menaces contre ce chien de chrétien qu'est l'aimable Pedrillo.

M. Martin Kušej, directeur du *Residenztheater* de Munich, a eu l'idée originale de transposer *L'Enlèvement* dans le désert, théâtre des opérations de la guerre turco-britannique, mais où règne à la tête d'un Daech avant la lettre, imposant et pacifique, Selim Bassa. Comme on s'en souvient, il s'efforce en vain de conquérir les faveurs de la belle Konstanze, restée fidèle, dans le sérail islamique, au prince Belmonte.

Il en résulte une mise en scène assez belle: du sable et une grande tente militaire d'où sortent de temps à autre des soldats dignes des images que les chaînes de télévision nous servent tous les jours: armés jusqu'aux dents, le doigt sur la gâchette. C'est assez amusant, et l'on n'est guère ému, confiants que nous sommes dans la clémence de Selim Bassa. On écoute – rappelez-vous qu'il s'agit d'un *Singspiel* et non d'un opéra; comme dans une opérette, les dialogues parlés ont une large place – on écoute donc les conseils de Pedrillo à Selim: Belmonte pourrait lui four-

nir toutes sortes d'informations utiles quant à la prospection de champs pétrolifères. Fidèle à l'histoire que Mozart raconte dans sa merveilleuse partition, le metteur en scène est bien obligé de faire jouer son rôle à un Selim qui serait ici un renégat, converti à l'Islam, mais magnanime et généreux – ce qui est évidemment incompréhensible dans cette transposition. Mais quoi! le Pacha de Mozart est bien un homme des Lumières, et il sait la grandeur du pardon et le refus de la vengeance. Donc *L'Enlèvement* se termine (devrait se terminer) par le chœur des Janissaires qui célèbrent la clémence de Selim Pacha, tandis qu'Osmin est chargé de raccompagner aux frontières l'heureux quatuor.

Début d'applaudissements nourris.

L'Archevêché est subitement plongé dans la nuit, un instant. Puis dans le silence, les feux de la rampe éclairent le retour d'Osmin qui, glorieux, vient présenter à son maître les habits sanglants de ceux qu'il a proprement égorgés.

Je ne suis certes pas le seul à avoir sifflé cette scène abominable.

Daniel Laufer

PS. Aux dernières nouvelles, on apprend que cette dernière scène (après que d'autres, pires encore, ont été supprimées, qui justifiaient la mise en place d'un important déploiement des forces de l'ordre... à l'Archevêché!) a été elle aussi supprimée sur l'intervention de M. Focroule, directeur du Festival, et avec l'accord de M. Kušej. A la bonne heure!

Les investissements de l'Etat de Vaud

Grande nouvelle diffusée début juillet: l'Etat de Vaud va investir plus de 5 milliards d'ici 2020. 24 heures titre donc: *Le rythme de croisière de l'Etat est d'investir 1,2 milliard par an*. Chiffre mirifique! Quel soulagement pour ceux qui craignaient le sous-équipement du Canton! Et quel étonnement aussi, quand on lit que c'est la confirmation d'une stratégie qui dure depuis cinq ans déjà, alors que l'effort de modernisation semblait bien moindre... Il vaut donc la peine de regarder de plus près, et d'abord en opérant un bref retour en arrière.

Quinze ans d'insuffisance

Les dépenses d'investissement cantonales, qui montaient normalement à quelque 300 millions il y a trente ou quarante ans, sont tombées beaucoup plus bas au XXI^e siècle: en moyenne annuelle sur les quinze dernières années, le Canton a investi 208 millions contre 264 au budget. Ce dernier n'a été dépassé qu'une seule fois, de 4 petits millions en 2010.

A titre de comparaison, en 2013, les dépenses d'investissement de l'ensemble des cantons totalisaient 6,7 milliards, représentant en moyenne 826 francs par habitant. Pour le Canton de Vaud, cette même année: 340 francs par habitant. Portez l'investissement à 300 millions comme en 2014: 408 francs par habitant, la moitié de la moyenne suisse! Cela alors que notre canton est un des plus larges pour la dépense courante: troisième de la Confédération, derrière les cantons purement citadins de Bâle-Ville et Genève. Il convient certes de manier les comparaisons intercantionales avec prudence, mais au vu d'un tel écart, le constat est accablant.

Pourquoi?

Ce sous-investissement a été parfois excusé par le retard pris dans certains travaux; motif qui serait plausible pour un an ou deux, mais pas sur

quinze exercices, le retard d'une année se répercutant alors sur les suivantes. Nous voyons plutôt l'explication dans trois causes politiques: la volonté de résorber la dette sans restreindre – bien au contraire! – le ménage courant (c'est le pacte radical-socialiste); l'inertie des magistrats verts qu'on a imprudemment placés à la tête des Travaux publics; et peut-être un manque de planification, durant plusieurs années, des équipements nécessaires en regard de la croissance démographique.

Le retard

Nous ne saurions énumérer en détail tous les projets en souffrance. Bornons-nous à citer trois domaines où l'insuffisance est patente.

L'exécution des peines, d'abord. Les prisons débordent et il ne serait pas surprenant qu'on renonce à incarcérer des délinquants faute de place. Le Bois-Mermet est surpeuplé, à un point qui frise le scandale. Des travaux très importants doivent être entrepris à Bochuz. Un plan d'ensemble des besoins pénitentiaires est à l'étude; on doit s'attendre à des dépenses considérables, la cellule étant plus chère qu'une chambre de palace.

Du côté des gymnases, on a l'impression d'être toujours en retard d'un établissement. Il a fallu bricoler dans l'Ouest lausannois. Aujourd'hui, Burrier explose. Le projet d'une nouvelle construction à Aigle est en attente.

S'agissant des voies de circulation, les autoroutes sont certes maintenant à la charge complète de la Confédération; mais on subit actuellement entre Lausanne et Genève – et on subira encore longtemps – les effets de l'aveuglement du Conseil d'Etat d'antan qui, dans le Plan directeur cantonal, refusait d'élargir la N1 et de développer le rail: la mobilité, sous toutes ses formes, c'était l'ennemie aux yeux de l'idéologie dominante. Quant aux routes cantonales, qui nous intéressent maintenant, le tableau est sombre, avec

un engorgement quotidien dans le district de Nyon, dans l'Ouest lausannois, sur la Riviera. Plus de 60 millions annuels sont consacrés aux routes; il en faudrait bien davantage.

Si l'on mentionne de surcroît les grands projets en vue, dans le domaine hospitalier au CHUV, à Cery et ailleurs, à l'Université pour 250 millions, pour créer un «campus santé» au prix de 140 millions, pour installer sous les talus de la gare un «pôle muséal» à 187 millions, et l'on en passe, on voit qu'il y a du pain sur la planche.

Un certain brouillard

Réjouissons-nous donc que le réveil sonne; l'exercice 2014 a déjà montré un certain redressement; le budget 2015 va encore plus loin, avec 421,5 millions. Mais des questions demeurent.

D'abord, les communications officielles privilégient l'investissement brut (avec subventions fédérales s'il y en a), et même l'engagement total de l'Etat y compris les prêts et les garanties. C'est en retenant ce total maximal qu'on arrive à plus d'un milliard annuel. Les crédits nets de l'Etat n'en représentent que la moitié (pour la période allant de janvier 2011 à juillet 2015: 5,44 milliards au total, 2,67 milliards de crédit nets).

Ensuite, il faut lire exactement ce qu'écrit le Conseil d'Etat: *Depuis 2011, l'Etat a adopté des crédits d'investissement qui avoisinent 5,5 mil-*

liards de francs. Or l'utilisation de ces crédits peut s'échelonner sur de nombreuses années; tout cela se dilue dans le temps. Le chiffre ne correspond nullement, même pour la seule part de l'Etat, à la dépense nette effective, toujours inférieure d'une cinquantaine de millions aux annonces budgétaires et qui n'a guère dépassé 1,2 milliard pour toute cette période quinquennale.

Comme on voit, il est malaisé de mesurer exactement l'effort d'investissement, si l'on se réfère aux affirmations officielles qui jonglent avec des notions disparates. Un plaisantin inconnu, qui mérite le Nobel de la contrepétorie, a dit que nous sommes gouvernés par MM. Brouillard et Malice. Le brouillard, on l'a vu, résulte de l'enchevêtrement des données; la malice, bien sûr, consiste à mettre l'accent sur les chiffres les plus spectaculaires.

En réalité, et jusqu'à plus ample informé, on peut encore craindre que l'investissement, s'il reste comme indiqué au niveau des cinq dernières années, demeure insuffisant. Mais on ose espérer que, de cet embrouillamini de chiffres, sortira la volonté, amorcée en 2014 et 2015, de préparer plus solidement l'avenir du Canton. Il pourrait abriter 100 000 à 150 000 habitants de plus dans une quinzaine d'années; il faut s'équiper en conséquence pour le bien-être de notre population, de notre jeunesse en formation, de nos malades, de nos pendulaires, pour une incarcération décente de nos détenus et pour l'agrément des touristes que nous voulons séduire.

Jean-François Cavin



Des Russes et des Rousses

Partout dans le monde, on viole les principes les plus sacrés et les plus intangibles du droit international. A l'Est, il y a un peu plus d'une année, l'armée russe reprenait le contrôle de la Crimée. A l'Ouest, durant cet été, ce sont les troupes aéroportées suisses qui ont tenté d'annexer le lac des Rousses.

LE COIN DU RONCHON

Nous éviterons de discuter ici du bien fondé des événements de Crimée. En revanche, pour ce qui concerne le conflit franco-suisse, l'honnêteté oblige à dire que Berne avait demandé à Paris une autorisation et que les autorités françaises avaient donné une réponse positive; le problème est venu de ce que cette réponse positive ne valait en réalité que pour survoler le territoire et que pour puiser il aurait fallu demander aux autorités départementales, que Paris n'avait pas jugé utile de prévenir. Dans cette affaire, ce n'est donc pas la Suisse qui s'est couverte de ridicule. Mais c'est tout de même elle qui a présenté des excuses – parce que la France est un grand pays et que le gouvernement

suisse est lâche. La loi du plus fort: voilà au moins un principe fondamental du droit international que personne n'a jamais réussi à enfreindre.

Ces excuses n'ont d'ailleurs pas suffi à calmer le maire de la commune des Rousses, lequel, paraît-il, demande réparation. Sérieux? Peut-être serait-il prudent qu'il enfile un ciré avant que nos hélicoptères ne viennent lui rendre la quantité d'eau indûment prélevée...

Tout ça pour quoi? Dans les jours qui ont suivi, un mouvement autonomiste, déçu par les projets de réorganisation territoriale française, a annoncé qu'il réclamait le rattachement de la région Franche-Comté à la Suisse. Faudrait savoir: d'abord, on nous fait toute une histoire pour trois gobelets d'eau, et ensuite on veut nous offrir d'un seul coup 16'200 km² et 1,76 million d'habitants? A moins que... ce pourrait être un piège: le référendum franc-comtois serait déclaré contraire au droit international, on accuserait la Suisse d'avoir truqué les résultats, de fournir des armes aux rebelles, d'avoir envahi l'Est de la France, des sanctions internationales seraient prononcées. Et Berne présenterait des excuses.

Moralité de l'histoire: chacun chez soi et les vaches seront bien désaltérées.

Des veinards

Un événement aussi inattendu que réjouissant vient de se produire: en Valais, l'histoire du Canton va désormais être enseignée à l'Ecole secondaire. Comment en est-on arrivé là?

Comme on le sait, le Valais vient de fêter avec éclat le 200^e anniversaire de son entrée dans la Confédération. Les festivités des 7 et 8 août ont rencontré un immense succès populaire. Nous nous sommes laissé dire qu'à certains endroits de la capitale valaisanne les réserves de fendant étaient déjà épuisées le samedi 8 août dès 13 heures. Il faut souligner le fait que *Le Nouvelliste* avait préparé ses lecteurs à cette célébration: depuis des mois, dans chaque numéro du journal, une page entière était consacrée à l'histoire du Valais: 1815, 1816... jusqu'à 2014, 2015. Cette série historique, fort bien présentée et illustrée, a eu un grand retentissement dans la population et a certainement incité beaucoup de Valaisans à s'intéresser à leur histoire.

Autre événement qui a marqué la vie de nos voisins: la célébration du

1500^e anniversaire de la fondation de l'Abbaye de Saint-Maurice. Les diverses cérémonies, le film projeté à la TV, les représentations théâtrales qui se déroulent actuellement et remportent un grand succès: tout cela ne peut qu'inciter nos confédérés valaisans à se passionner pour le passé de leur Canton.

Et puis il y a une heureuse conjoncture politique: l'Ecole valaisanne est actuellement dirigée par un ministre non-conformiste. Ce qui aboutit à cette décision, historique elle aussi: un manuel rédigé par l'historienne Delphine Debons vient de paraître et, dès la rentrée scolaire, les jeunes Valaisans pourront apprendre à connaître l'histoire de leur Canton au sein de la Confédération de 1815 à nos jours. Les veinards!

Les chefs et cheftaines des départements de la formation d'autres cantons pourraient en prendre de la graine.

E. J.